

Bon de réservation été 2021 Séjour en résidence Goélia pour 4 ou 6 personnes

Réservation possible auprès du service Loisirs de la fondation Jean Moulin du 10/03 au 29/03/2020 inclus.

Réservation **uniquement** par téléphone au 01 80 15 33 73 ou 01 80 15 47 49

Règlement de l'acompte (150 €) en ligne sur un site sécurisé

Une fois votre demande validée par le service Loisirs, vous aurez 24h pour nous retourner par messagerie à fjm-loisirs@interieur.gouv.fr votre bon de réservation dûment complété (Joindre un justificatif d'appartenance au ministère de l'Intérieur). Le règlement du solde devra nous parvenir au plus tard le 20 mai 2020. Possibilité de régler le solde en 3 fois sans frais.

Règlement : Par chèque à l'ordre de la fondation Jean Moulin - Par CB (en ligne)- ANCV (envoi en courrier avec AR).

LIEU DU SÉJOUR :

DATE :

TYPE DE LOGEMENT

4 PERSONNES - 6 PERSONNES

Arrivée le :		Départ le :	
AGENT			
NOM :		Prénom :	
Date de naissance :		Portable	
Email :		@	
ACCOMPAGNANTS			
Nom	Prénom	Date de naissance jj/mm/aa (OBLIGATOIRE)	
2/			
3/			
4/			
5/			

Je souscris à l'assurance annulation :

voir conditions et tarifs par logement
pour l'assurance annulation & Multirisques

J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation
et des conditions d'assurance.

Fait à : _____ Date : _____

Signature :

Cadre Réserve à la FJM	
Montant du séjour	
Remise*	-
Assurance annulation	+
Frais de dossier FJM	+ 10 €
Acompte	- 150 €
Total à régler	=

*remise de 10 % supplémentaire possible sur certaines dates lorsque vous prenez 2 semaines consécutives pour le même type de logement.